

Décembre 2020/ janvier 2021



Compagnie des Conseils
et Experts Financiers

NOS RECOMMANDATIONS DE LECTURE



Chroniques de lecture

par **Jean-Louis Chambon**

Président fondateur du Cercle Turgot et auteur

En partenariat avec :



SOMMAIRE DES CHRONIQUES

CHRONIQUES

- « Effacer les dettes publiques c'est possible, c'est nécessaire »p.4
Hubert Rodarie
Par Jean-Louis Chambon

BILLET

- « Mythe ou réalité de la souveraineté française ? »p.6
Par Jean-Louis Chambon et Marcel Jayr

CHRONIQUES

- « 40 ans de libéralisation financière »p.8
Ouvrage Collectif
Par Jean-Louis Chambon

- « Le crépuscule des bureaucrates »p.10
Henri Malosse
Par Jean-Louis Chambon

BILLET

- « La résilience »p.12
Par Jean-Louis Chambon et Marcel Jayr

RESUME

- « Dans une autre peau »p.14
Jean-Louis Chambon
Par Les éditions Ovadia

LE CRÉPUSCULE DES HÉRITIERS

Denys Brunel

Cet essai est d'abord le témoignage d'une vie de (haut) dirigeant de (grandes) entreprises. De cette carrière impressionnante, notamment au service d'entreprises familiales, et des coulisses de nos grandes entreprises, Denys BRUNEL tire, sans langue de bois, des enseignements qui vont bien au-delà des problématiques spécifiques à ce type d'entreprise (notamment la gouvernance et plus encore la délicate et prégnante question de la succession).

Il ne s'agit de rien de moins que de cet obsédant sujet de société, celui de l'égalité et de la justice sociale...

En effet comme le rappelle l'auteur, « [...] les entreprises françaises demeurent régies par un pouvoir transmis de manière héréditaire et exclusive, en somme, monarchique [...] ». Aussi s'interroge-t-il « [...] alors que l'héritage a été au cœur de la société aristocratique [...] comment est-il possible qu'en république, l'idéal démocratique accepte que le mérite cède le pas, pour de très hautes fonctions, à la naissance ou au mariage ? ».

Mais la France n'en est pas à une contradiction près, elle qui est pourtant connue pour son obsession de l'égalité... un fantasme. Selon Pierre de Rosen, qui la conduit vers l'égalitarisme que dénonçait si parfaitement Raymond Aron : « [...] l'égalitarisme cette doctrine qui s'efforce vainement de contraindre la nature biologique et sociale et qui ne parvient pas à l'égalité mais à la tyrannie [...] ».

Ce sont ces contradictions que pointe l'auteur auxquelles s'ajoutent notre politique de redistribution centrée (par trop) sur les revenus, qui nous place en champion toutes catégories des prélèvements sociaux et du taux de dépenses publiques.

Taxer exagérément les revenus handicape le travail, la réussite et ceux qui créent avec succès. L'acceptabilité à l'impôt devenue problématique, l'auteur considère que cette voie ne peut conduire qu'à l'échec. Aussi propose-t-il d'aller vers une solution de taxation forte des « gros héritages » et la détaxation simultanée

de 95 % des héritages avec la baisse des impôts qui découragent la réussite !!!

Cela permettrait une meilleure égalité des chances, en plus efficace, mais aussi de régler les incertitudes croissantes qui pèsent sur l'entreprise familiale, car ce modèle interroge sur sa cohérence avec une vision moderne de la société.

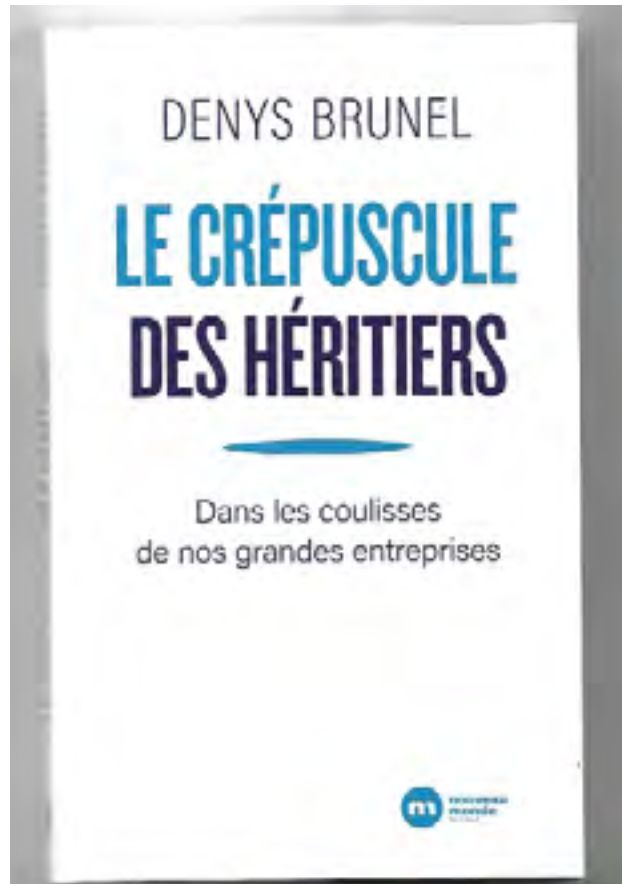
En synthèse l'auteur considère que l'héritage dans notre pays est source de trois maux : il crée l'injustice (même si l'opinion n'en fait pas sa cible prioritaire), il fait courir le risque d'une gestion non optimale à la tête d'une grande entreprise familiale, et on écarte de facto des responsabilités toute une partie de la population. Si l'auteur rejette un retour de l'ISF et les propositions de Thomas Piketty trop confiscatoires (doux euphémisme), il préconise en revanche à « iso-prélèvements » de baisser l'impôt sur le revenu (difficile de faire la moue !!), de dégager des ressources de la taxation des gros héritages en faveur des jeunes. Dans ce même esprit, sont suggérées des pistes d'améliorations touchant à la réserve héréditaire, l'exonération large d'une augmentation des donations caritatives et aux petits enfants ainsi qu'un pécule de 60 000 euros pour les jeunes à partir de 25 ans ... etc.

Demain sur ce chemin que préconise Denys Brunel ce serait : la fin des héritiers mais l'émergence de l'héritage pour tous.

Plus de justice sociale avec cette longue marche vers l'égalité réelle, ce sont certainement des enjeux et un défi pour le monde de demain. Mais il ne pourra ni se satisfaire d'encre plus d'assistantat ou se nourrir de simples symboles aussi contreproductifs que la « chasse contre les riches » ou la suppression des dividendes... Ces propositions très documentées, certes quelquefois disruptives, issues d'une réflexion de fond, restent frappées du sceau de l'expérience et du bon sens et évitent (c'est heureux) l'écueil du dogmatisme intellectuel et confiscatoire marxiste, cher, entre autres, à Thomas Piketty.

« *Recommandation forte et pour tous publics* »

- *Jean-Louis Chambon*



Le crépuscule des héritiers

Nouveau Monde

203 pages - 19.90 €

[Commander en ligne](#)



Denys Brunel

Ingénieur (Centrale Paris), Docteur en sciences, maître de conférences à Paris-Dauphine, ex-dirigeant de grands groupes (Perrier, Cofinoga, Nouvelles Galeries etc.) et préside l'association SEST (santé au travail).

MYTHE OU RÉALITÉ DE LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE

Favoriser le retour d'une autonomie stratégique pour notre pays au sein de l'OTAN ou de l'UE reste un objectif assez diversement partagé par la classe Politique. Mais l'évolution du contexte budgétaire de l'Etat, aggravé par la crise liée aux conséquences de la Covid-19, détermine une pesanteur venant contrarier de plus en plus fortement les capacités à voir reconnues comme réalistes nos ambitions.

L'examen par le Sénat du projet de budget pour 2021 ne peut qu'interpeller en ce qu'il est écrit dans le Tome 1 du Rapport Général de la Commission des Finances au sujet des principaux équilibres (ou déséquilibres) que « l'Etat se finance désormais autant par l'endettement que par l'impôt ». Cela traduit une perte progressive d'autonomie et une dépendance croissante à nos créanciers dont nous sommes dans l'obligation, au moins implicite, de tenir le plus grand compte, ce qui ralentit et obère insidieusement notre liberté d'action. Entre 2008, année de la crise liée aux subprimes aux USA et cette année 2020, la dette de l'Etat français a plus que doublé (à + 2000 milliards). Certes, son coût annuel a baissé en raison de la politique de taux d'intérêts bas menée par décision de la BCE.

Il convient cependant de garder présent à l'esprit que la politique de création monétaire dite de quantitative easing ne peut s'inscrire dans la durée sans coûts réels quant à leurs effets immédiats comme futurs, en raison d'une alternative que l'on n'a pas encore trouvée les moyens d'esquiver :

- Soit la politique monétaire accommodante de la BCE (dans la ligne de la FED US) cesse et engendre une hausse des taux d'intérêts, et par voie de conséquences un accroissement proportionnel de la charge annuelle de l'Etat risquant de provoquer une crise financière si elle intervient brutalement ;
- Soit cette politique est durablement prolongée et engendre alors un regain d'inflation venant

alléger la charge annuelle de l'Etat, mais avec pour contrepartie une perte sensible de pouvoir d'achat affectant plus particulièrement les épargnants, et en particulier les retraités, mais aussi l'équilibre du commerce extérieur renchérissant les importations à dû proportion.

En résultent deux questions incontournables :

- Combien de temps semblable politique peut durer ?
- Quelles conséquences en termes de souveraineté induit cette dépendance à ses créanciers (pour l'essentiel étrangers, et non nationaux comme dans le cas de la dette japonaise) ?

En 2021 il est prévu que l'Agence France-Trésor émette comme en 2020, 260 milliards d'euros d'emprunts pour la charge de la dette, ce qui correspond à un montant équivalent aux recettes fiscales nettes de l'Etat. En comparaison avec la période d'avant la crise de 2008 évoquée plus haut, le montant des OAT émises était équivalent à la moitié des recettes fiscales.

Les limites que nous déplorons au sujet des moyens affectés aux secteurs dits souverains (défense, santé, sécurité, justice etc) trouvent leur origine dans ce déséquilibre des finances publiques. Cette situation assourdit notablement et simultanément la portée de la voix de la France et sa capacité à se faire entendre, y compris au sein de l'UE.

Aussi le rétablissement des finances publiques est une nécessité de défense, et une exigence de notre souveraineté

La diminution du stock de dettes est nécessaire pour parer à la survenance d'une nouvelle crise, mais aussi à la cohésion interne de notre société. La solidarité intergénérationnelle, pan fondamental de l'action publique dans le domaine social nous y invite aussi car les jeunes générations sont celles auxquelles demain appartient, et c'est pour l'assurance des lendemains que les efforts de défense sont consentis.

Or, c'est sur les jeunes générations que repose le paiement de dépenses qu'elles n'auront pas choisies. Elles devront acquitter des impôts qu'elles n'auront pas consentis.

De la sorte, la solidité de l'assise des politiques de défense auxquelles est étroitement liée à l'équilibre de nos finances publiques, et l'effet de puissance dont dépend leur crédibilité puise aussi à cette source.

Si l'UE et l'adoption de l'euro ont évité une crise monétaire qui se serait traduite par une perte de près de 50 % de la valeur de notre monnaie la rupture du pacte relatif à la limitation des déficits budgétaires entraîne des tensions entre Etats dont il serait dangereux de sous-estimer les conséquences.

Ne manquons pas de tirer quelques leçons de l'Histoire aux débuts de la Vème République, pour corriger les méfaits d'une hausse des prix de 15 % en une année, a été créé le nouveau Franc (plan Pinay-Rueff) refondant des bases de finances assainies. Notre pays put ainsi, grâce au retour d'un équilibre économique sain, mettre en œuvre une politique qui en rétablit la pleine capacité d'être entendu en raison des moyens d'une puissance assurée.

Le calendrier électoral offre la perspective de pouvoir inscrire dans les programmes politiques cette ambition. Il est temps de tenir un langage de vérité pour éviter que s'amplifie encore la fracture du pays.

De cette exigence qui demande le « sacrifice du court-terme » dépend largement notre souveraineté.



Marcel Jayr

Ancien Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Dirigeants Salariés FNCDs



Jean-Louis Chambon

Président fondateur du Cercle Turgot

40 ANS DE LIBÉRALISATION FINANCIÈRE

Ouvrage Collectif

Introduction de Christian de Boissieu et Jean-Paul Pollin

La période de l'après-guerre restera atypique du point de vue des crises financières puisque jusqu'aux années 1970, aucune crise majeure n'est apparue dans les pays développés... Certains y voient la justification d'une vision interventionniste qui s'appellera le keynésianisme avec des circuits de financements privilégiés, une administration des taux d'intérêts et une réglementation étroite des institutions et des marchés financiers.

Aussi faire le lien entre cette situation heureuse et la réglementation étroite des systèmes financiers qui avait cours, est tentant.

D'ailleurs « comme on aurait pu s'y attendre... », la libéralisation a fait se succéder des crises financières de plus en plus profondes et répétitives jusqu'à la crise systémique de 2007-2008. Si les dangers « d'une libéralisation débridée » étaient connus des pouvoirs publics et des Banques Centrales, le besoin de sortir les systèmes financiers des carcans de l'après-guerre était devenu prioritaire ne serait-ce que par la nécessité de reconstruire des économies détruites par les conflits.

En France l'une des motivations essentielles de la libéralisation financière tenait à réduire le coût de la dette publique, dont la progression risquait de devenir insupportable. Globalement ce pari a été largement réussi même s'il doit beaucoup ces dernières années à la faiblesse structurelle des taux d'intérêt... Un autre des objectifs de cette réforme visait à un rééquilibrage favorable aux marchés en améliorant le financement des entreprises trop dépendantes de l'intermédiation de bilan. (Confer le rapport Lagayette).

Si ces réformes marquent le retour d'une certaine idée de la pensée libérale, elles restent majoritairement accompagnées de gains d'efficacité pour l'économie nonobstant les coûts associés aux crises financières qui en relèvent aussi.

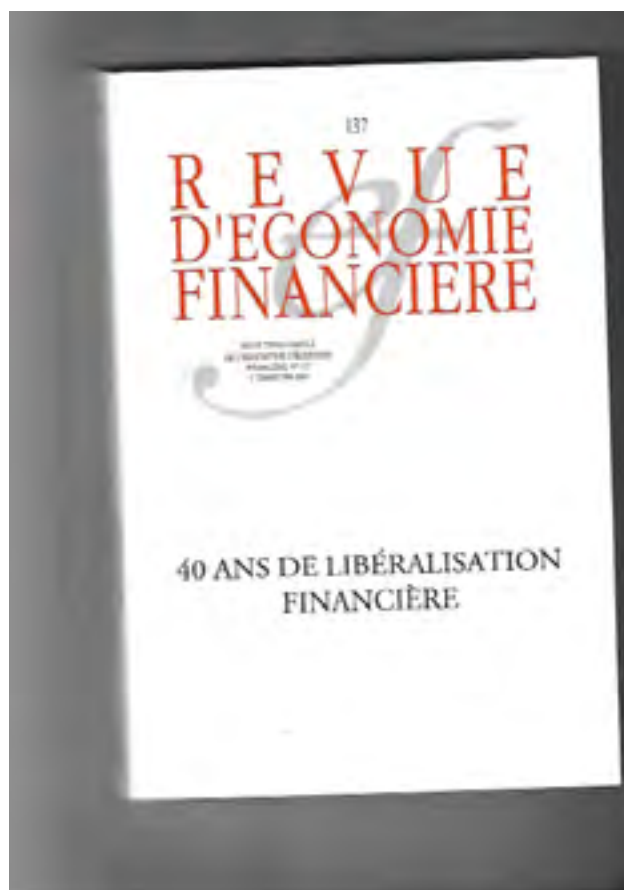
Une trop grande foi dans l'autorégulation et la complexité inhérente à la conception des règles encadrant les opérations et les comportements financiers ont entaché cette expérience de libéralisation financière.

« [...] voire une certaine désinvolture au regard des risques qu'elle comportait et qui auraient été prévenus [...] »

Ce remarquable ouvrage collectif introduit lumineusement par les réflexions des professeurs de Boissieu et Pollin propose d'étudier en cinq chapitres émanant de professionnels et d'experts éminents : (la diversité des motivations, la transformation des acteurs, les évolutions du comportement financier des agents non financiers, le retour des crises et nouvelles régulations, quelles limites à la liberté des mouvements de capitaux), l'histoire des espérances et des déconvenues qui ont accompagné ce processus, ses motivations, sa mise en œuvre et les leçons qui peuvent en être tirées.

« Un ouvrage précieux pour les professionnels et les étudiants, d'un point de vue historique et économique, particulièrement bien documenté. »

- Jean-Louis Chambon



40 ans de libéralisation Financière

La Revue d'Économie Financière

Ouvrage collectif

N° 137 - 1er trimestre 2020

372 pages - 32,00 euros

[Commander en ligne](#)

LE CRÉPUSCULE DES BUREAUCRATES

Chronique de la fin de l'Union Européenne

Par Henri Malosse

« Choisir la fiction pour interroger le réel ». Tel est le parti pris dans ce nouvel essai par ce grand européen, auteur au talent reconnu par ses pairs et ses nombreux ouvrages. Inlassable lanceur d'alerte contre les dérives « bureaucratiques européennes » qui pourraient conduire l'Union à son implosion, Henri Malosse veut faire pleinement partager son expérience des codes et processus tant de l'Administration communautaire que de ses élus et des Institutions. Dans ce « roman vrai » et à clefs, l'ancien Président du Comité économique et social européen (l'une des grandes institutions consultatives européennes) dessine des portraits « à la fois acides et attachants » des hauts personnages qu'il met en scène (sous couvert de la composition imaginative - principe de précaution oblige).

L'auteur met en garde contre les tendances « tectoniques » qui se frottent et se multiplient au sein de cette union trop rapidement élargie à 27... (Nord-sud, pays pauvres et riches, illibéraux ou partisans de l'Etat de droit, euro fort ou faible, etc..).

En creux, on découvre son quotidien vécu durant sa présidence, « grandeurs et misères de la haute fonction », sa volonté persistante de faire vivre dans ses nombreuses rencontres des chefs d'Etat l'ambition des Pères fondateurs de l'Europe. Un voyage édifiant dans les arcanes de l'Union, et dans la découverte de la partie immergée de l'iceberg qui semble vouloir accélérer sa dérive.

Toutefois l'auteur veut rester positif car il sait pouvoir compter sur de nombreux amis qui, comme lui, ne peuvent se résoudre à laisser enterrer le projet européen qui reste son grand combat.

Comme avait pu le noter en son temps Jean Monnet : « ...Quand on voit la persistance du sentiment européen ... on ne peut douter qu'il s'agisse d'un puissant mouvement de fond à la mesure des époques de l'histoire... »

Le grand mérite d'Henri Malosse est de rester convaincu en le faisant partager à ses lecteurs que : « ... l'Europe peut survivre à de « mauvaises saisons et en supporter bien d'autres », comme l'avait pressenti le « père de l'Europe ».

*« Un témoignage exceptionnel
servi par une vision acérée de long terme. »*



Le Crépuscule des Bureaucrates
Chronique de la fin de l'Union Européenne
[Editions du Palio](#) - 182 pages
16,90 €
[Commander en ligne](#)



Henri Malosse

Ancien président du Comité économique et social européen et l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur l'Europe.
Il dirige le « think tank » the vocal Europe et enseigne l'histoire de l'UE.

LA RÉSILIENCE



La recherche du mot juste est une exigence intellectuelle et déontologique. L'usage abusif du Neologisme, comme la tendance à galvauder le sens des mots compromettent la capacité de l'opinion, déjà affaiblie par les réseaux sociaux, à conserver tout esprit critique. « Héros » se conjugue maintenant avec quotidien, laïcité et citoyenneté vont avec droits, rarement avec devoirs...

Plus récemment le terme de « résilience » popularisé par Boris Cyrulnik est de tous les discours de la classe politique et le plus souvent largement vidé de son sens. Guère utilisé jusqu'à il y a peu, en dehors du domaine de la mécanique, ce mot caractérise la résistance d'un matériau, exprime un critère qui se rapporte à son homogénéité, sa pureté. Appliqué aux sociétés humaines, il devient synonyme de ressort, de force morale, d'énergie, et oriente vers ce qui meut, ce qui fait la force morale, ce dont on use. En cela il présente nombre d'analogies avec l'esprit de corps, c'est-à-dire la foi dans le groupe auquel on appartient, et ce qui contribue à lui conférer une identité. Cet esprit constitue le lien qui unit les membres d'une collectivité pour lui donner cohérence, énergie, solidité, dans un inaltérable sentiment d'appartenance.

Dans une unité militaire, l'esprit de corps s'exprime par l'attachement au drapeau, et dans ce qui caractérise l'arme, le régiment, la compagnie, la section, autant de données pour lesquelles les qualités du chef sont essentielles.

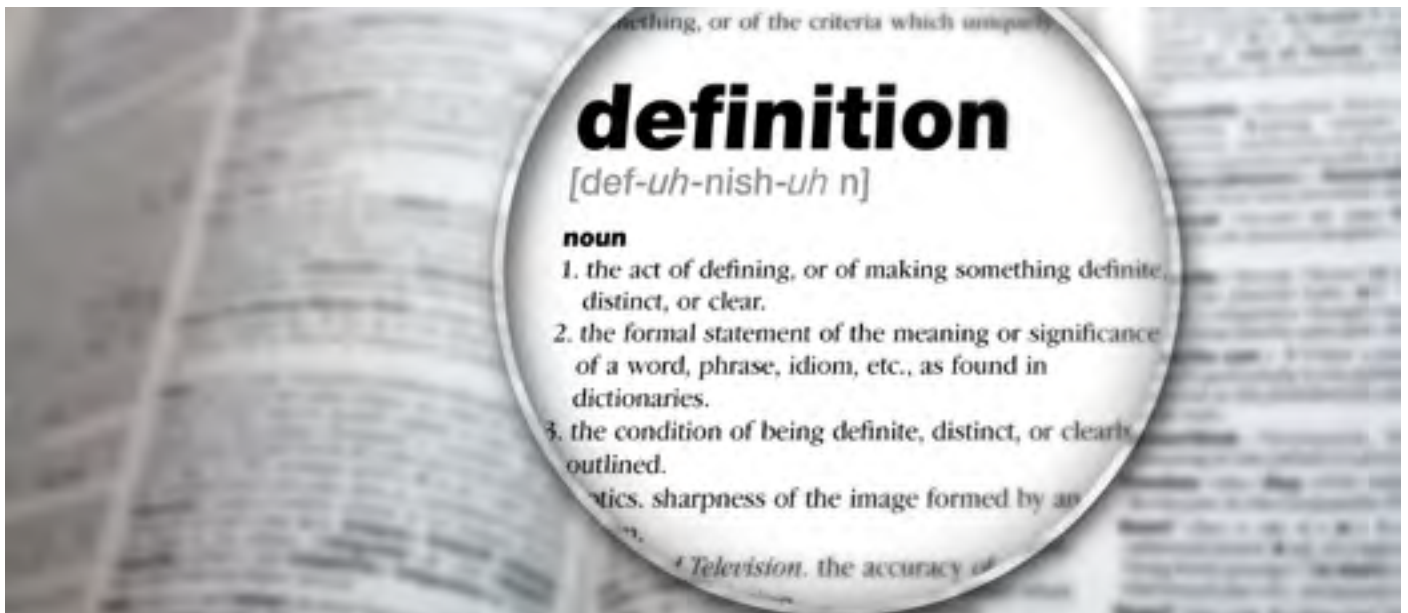
Dans une entreprise, par analogie, c'est le nom, la marque, le slogan, le logo, qui unissent les équipes aux valeurs de production, de service, de respect du client, de rigueur dans la qualité de la production, qui, dans la convergence des regards et le partage d'un même esprit d'appartenance fondent la résilience d'une entreprise. Là encore, les qualités des chefs et la solidité de leurs liens avec la gouvernance sont essentielles.

Elles assurent l'unité de l'entreprise.

Les cadres dirigeants savent d'expérience l'importance de la foi commune dans le devenir de l'entreprise, et combien ce credo commun doit à la cohésion de la chaîne hiérarchique verticale dont dépend la cohérence de la vie de l'entreprise dont elle forme la colonne vertébrale. C'est par elle que passent les consignes de la gouvernance et que chacun de ses échelons les diffuse horizontalement, et fait remonter vers elle les données utiles aux ajustements nécessaires.

Ce regard sur les grandes articulations de l'entreprise souligne l'importance de la subsidiarité pour donner à chaque échelon pleine capacité et responsabilité, et conduit à souligner que la résilience d'une entreprise demande d'être attentif à l'exacte appréciation des divers niveaux de stocks de façon à pouvoir travailler en situation dégradée, afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la clientèle qui peuvent aussi bien tendre vers zéro qu'augmenter en de telles occurrences. Il en va de même au niveau du pays au regard duquel, comme pour les entreprises, foi et confiance sont des déterminants essentiels de la résilience.

Cette adaptabilité, cette souplesse, invitent à mesurer la forte dépendance à la fourniture électrique de l'alimentation électrique des réseaux internet qui forment le système nerveux des entreprises comme des administrations publiques. La sécurité des transferts et des stockages de données devient ainsi une préoccupation quotidienne des Dirigeants.



Cette approche du concept de résilience touche aussi aux moyens financiers de l'Etat et des entreprises, et à l'équilibre entre fonds propres et fonds empruntés, au degré de tension des flux internes ou externes, et aux risques de ruptures. Les effets de la fiscalité, par exemple, sur l'évolution de ces équilibres ne saurait être négligés. La résilience se présente donc comme un concept exigeant, priorisant le courage, face aux situations extrêmes nous invitant à revisiter nombre de pratiques tant de la vie du secteur privé que du secteur public.

Souhaitons que les échéances électorales sensibilisent les diverses formations politiques à la véritable résilience, en repensant les politiques publiques pour renforcer, leur cohérence et la cohésion sans lesquelles il ne saurait y avoir de stratégies fondées et largement intelligibles.

Jean-Louis Chambon
Président fondateur du Cercle Turgot



Marcel Jayr
Ancien Secrétaire Général
de la Fédération Nationale des Dirigeants Salariés
FNCDS

DANS UNE AUTRE PEAU

Par



Jean-Louis Chambon

Auteur et chroniqueur spécialisé dans l'économie et
les Sciences sociales,
Président fondateur du Cercle Turgot



LES EDITIONS **OVADIA**

PRÉSENTENT



Dans une autre peau

Edition OVADIA

196 pages

20 €

[Commander en ligne](#)

L'éminent Professeur Neurochirurgien, le comte Karl von Grunerwald, n'aurait jamais pu imaginer d'être aussi soudainement confronté au surgissement de ses « vrais souvenirs », que son amnésie rétrograde, liée à sa blessure de guerre, et l'imprégnation progressive de « faux souvenirs » lui avaient masqués. Mais cette improbable histoire devint réalité lorsqu'il reçut, transmis par son confrère français Bernard Schwartzenber, le dossier préopératoire de sa future patiente Rose Berier, qu'une tumeur cérébrale menaçait de cécité totale.

Comment le hasard de circonstances de temps et de lieux avait-il pu, à ce point, enchevêtrer l'histoire d'un petit infirmier militaire, français et germanophile Carl Dulac et celle d'un aristocrate allemand, médecin de renom et francophile, Karl von Grunerwald ?

La guerre à laquelle ils avaient participé dans deux camps opposés en mai 1940 sur la Somme ?

CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2020 DES PROFESSIONS

Dans la limite du budget de la profession.

| | | Modalités 2020 |
|--|--|---|
| | | <i>Validées au Conseil de Gestion du 21 novembre 2019</i> |
| Professions n'ayant pas accès à la trésorerie ➤ | Plafond annuel de prise en charge | 1400€ |
| | Plafond journalier de prise en charge | 350€ |
| Professions ayant accès à la trésorerie ➤ | Plafond annuel de prise en charge | 900€ |
| | Plafond journalier de prise en charge | 300€ |
| | % d'accès à la trésorerie | 150% |
| | Montant minimum d'accès à la trésorerie | 120 000€ |



Convergence des Centres
de Expertise Financière

Convergence

La revue interprofessionnelle incontournable



Découvrir Convergence

Accéder à la boutique



OU RENDEZ-VOUS SUR WWW.CCEF.NET
RUBRIQUE PUBLICATIONS > CONVERGENCE > COMMANDE EN LIGNE



6 avenue Mac-Mahon - 75017 Paris

Contact - Sylvie Gaillet-Latté :

Tél : 01.44.94.27.70

Mél : ccef@ccef.net